

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION RÉGULIÈRE
DES MEMBRES DU CAUCUS DE LA
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE
24 SEPTEMBRE 2013, À 13 h 30, DANS LES
LOCAUX DE LA CRÉ DE L'ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE À ROUYN-NORANDA, SOUS
LA PRÉSIDENTE DE M. ULRICK CHÉRUBIN,
PRÉSIDENT.

Mesdames Marianne Gagnon-Bourget, administratrice
Johanne Jean, administratrice (en visioconférence)
Linda Perron-Beauchemin, administratrice
Messieurs Jean-Maurice Matte, premier vice-président
Arnaud Warolin, trésorier (en conférence téléphonique)
Daniel Rancourt, secrétaire
Marc Bibeau, administrateur
Bernard Flébus, administrateur
Jacques Riopel, administrateur

Les absences :

Madame Lorraine Barrette, administratrice
Messieurs Mario Provencher, deuxième vice-président
Philippe Barrette, administrateur
Luc Dupuis, administrateur
Normand Houde, administrateur
Carol Nolet, administrateur
Jean Turgeon, administrateur
Fernand Trahan, administrateur

Les observatrices et observateurs :

Madame Gracia Laforge, MAMROT
Messieurs Denis Moffet, MAMROT
Olivier Duchesne, attaché politique de M. François Gendron (député
d'Abitibi-Ouest)
Frédérique Beauchamp, attaché politique de M. Gilles Chapadeau
(député de Rouyn-Noranda/Témiscamingue)
Bruno-Philippe Richard, attaché politique de Mme Élisabeth Larouche
(députée d'Abitibi-Est)

Les invités :

Messieurs Antoine Audet, Régie intermunicipale de transport Gaspésie - Îles-de-la-
Madeleine
Jonathan Lapierre, Régie intermunicipale de transport Gaspésie - Îles-
de-la-Madeleine
Grégoire Arsenault, LBA Stratégies conseils inc.

Les membres du personnel :

Mesdames Lili Germain, agente de communication
Sarah Charbonneau, agente de développement
Josée LeBlanc, agente de développement
Marie-Christine Turgeon, agente de développement
Mariella Collini, agente de recherche
Aline Sauvageau, consultante

Messieurs Luc Bélisle, directeur général
Simon Letendre, directeur général adjoint
Patrick Charron, agent de développement
Jean-François Turcotte, agent de développement
Serge Maheux, analyste socioéconomique

1. Mot de bienvenue

M. Ulrick Chérubin souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par Mme Linda Perron-Beauchemin, d'adopter l'ordre du jour suivant en ajoutant les points 17.3 (Retraite de M. Philippe Barrette de la vie municipale) et 17.4 (Membre de la société civile, Abitibi-Ouest) à la rubrique Affaires nouvelles et en laissant celle-ci ouverte :

- | | |
|---|--|
| 1. Mot de bienvenue | 11. Poste à pourvoir, Nation Anishnabe |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 12. Réussite éducative |
| 3. Procès-verbaux et suivis | 13. Programme Volet 4 agro POINT ANNULÉ |
| 3.1 Procès-verbal de la rencontre du 13 juin 2013 | 14. Carrefour touristique |
| 3.2 Procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 9 août 2013 | 15. Règles de régie interne |
| 4. Réseau intermunicipal de transport | 16. Correspondances |
| 5. 48^e Nord international POINT ANNULÉ | 17. Affaires nouvelles |
| 6. Dossier de l'abattage, MRC de Témiscamingue | 17.1 FJAT : Représentation et activités à venir |
| 7. Entente à renouveler : Fonds des arts et des lettres | 17.2 Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale |
| 8. Planification stratégique régionale | 17.3 Retraite de M. Philippe Barrette de la vie municipale |
| 9. Mémoire à déposer à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec | 17.4 Membre de la société civile, Abitibi-Ouest |
| 10. Plan d'action 2013-2014 de la CRRNT dans le cadre du Programme de développement régional et forestier | 18. Levée de la réunion |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbaux et suivis

3.1 Procès-verbal de la rencontre du 13 juin 2013

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Rancourt, appuyé par M. Jacques Riopel, d'accepter le procès-verbal de la réunion du caucus du 13 juin 2013 comme libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur général présente les suivis réalisés à la suite de cette rencontre :

- Prévisions budgétaires 2013-2014 : les travaux se poursuivent et ce dossier sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre;
- Tournée sur l'habitation : le directeur général rencontrera l'agent responsable du dossier afin de terminer le plan d'action d'ici peu;
- Entente en immigration : le dossier qui avait été préparé n'a pu être parachevé et des échanges ont eu lieu sur le contenu potentiel d'une nouvelle entente; une lettre d'intention sera préparée, dans la foulée des éléments rendus publics il y a environ deux semaines par la ministre, pour établir les bases des discussions avec Emploi-Québec et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC);
- Mémoire sur les mines : la présentation du mémoire de la Conférence régionale a été faite par M. Warolin, accompagné du directeur général et de l'agent responsable du dossier; plusieurs questions leur ont été posées, signe du grand intérêt suscité par le document; des félicitations sont adressées à M. Patrick Charron pour l'excellence de son travail.

3.2 Procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 9 août 2013

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Rancourt, appuyé par M. Jacques Riopel, d'accepter le procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 9 août 2013 comme libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur général présente les suivis réalisés :

- Un accusé de réception de la ministre Ouellet a été reçu à la suite de la correspondance que la Conférence régionale lui avait adressée;
- Les protocoles sont prêts pour les cinq territoires, incluant les montants à transférer et les règles de gestion;
- Un comité de travail est à l'œuvre à l'échelle provinciale.
- Des échanges ont eu lieu avec la ministre Ouellet lors d'une rencontre de la TQR.

Les membres du conseil d'administration conviennent de traiter d'abord les points 17.3 (Retraite de M. Philippe Barrette de la vie municipale), 17.2 (Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale), 17.4 (Membre de la société civile, Abitibi-Ouest), 7 (Entente à renouveler : Fonds des arts et des lettres) avant de revenir au point 4 (Réseau intermunicipal de transport).

17. Affaires nouvelles

17.3 Retraite de M. Philippe Barrette de la vie municipale

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par Mme Johanne Jean, d'expédier une lettre de félicitations à M. Philippe Barrette qui vient d'annoncer son retrait de la politique municipale.

17.2 Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale

Mme Marie-Christine Turgeon présente deux projets de résolution, l'une touchant l'ajout d'un addenda aux protocoles territoriaux, l'autre visant à accepter la reddition de comptes 2012-2013.

CONSIDÉRANT qu'une saine gestion des fonds doit être assurée;

CONSIDÉRANT l'approche décentralisée pour la gestion de l'enveloppe budgétaire;

CONSIDÉRANT la mobilisation des organismes de chaque territoire autour de l'Alliance;

CONSIDÉRANT que les organismes participant aux comités locaux sont solidaires des décisions prises;

CONSIDÉRANT que chaque territoire a établi un organisme fiduciaire;

Résolution 065-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par Mme Marianne Gagnon-Tremblay d'ajouter un addenda aux cinq protocoles territoriaux précisant le nouveau mandat des fiduciaires concernant l'adoption des projets et la reddition de comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Conférence régionale doit adopter les bilans d'activité de l'Alliance pour respecter les obligations du protocole d'entente;

CONSIDÉRANT que le bilan des activités 2012-2013 réalisées dans le cadre du dossier Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale est recommandé par les membres du comité de gestion;

Résolution 066-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Perron-Beauchemin, appuyée par M. Jacques Riopel, d'adopter la reddition de comptes comprenant le bilan financier et le bilan des activités pour l'année 2012-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.4 Membre de la société civile, Abitibi-Ouest

M. Daniel Rancourt présente la candidature d'une nouvelle membre de la société civile, Mme Stéphanie Bédard, directrice générale de la Chambre de commerce d'Abitibi-Ouest.

Résolution 067-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Maurice Matte, appuyé par M. Arnaud Warolin, d'accepter la nomination de Mme Stéphanie Bédard à titre de membre de la société civile au sein du conseil d'administration de la Conférence régionale, cette dernière venant ainsi pourvoir le poste laissé vacant par le départ de Mme Chantal Parent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Entente à renouveler : Fonds des arts et des lettres

M. Luc Bélisle rappelle que le Fonds des arts et des lettres de l'Abitibi-Témiscamingue existe depuis 2001. En 2010, l'entente avait été renouvelée pour trois ans. Elle est venue à échéance le 31 mars dernier. Des demandes ont été adressées à la Conférence régionale par le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la renouveler pour trois ans.

M. Bélisle rappelle que la Conférence régionale travaille sur les cibles de compression afin de respecter le budget du Fonds de développement régional (FDR) pour 2013-2014. Dans le cadre de cette analyse, les différentes ententes font l'objet d'une évaluation. L'analyse préliminaire de l'entente du Fonds des arts et des lettres semble positive. Toutefois, le processus n'est pas terminé. Plusieurs éléments militent quand même pour que la Conférence régionale s'implique financièrement. Le report d'une décision en novembre ferait toutefois en sorte que le CALQ ne pourrait garantir le maintien des montants prévus à la disposition de l'Abitibi-Témiscamingue. Par ailleurs, les démarches sur le plan politique auprès des ministres du Tourisme et de la Culture pour obtenir des fonds additionnels hors des programmes habituels seraient compromises.

CONSIDÉRANT le bilan que le fonds répond à un réel besoin et qu'il s'agit d'un des seuls investissements de la Conférence régionale dans le domaine culturel ou artistique;

- CONSIDÉRANT les résultats du forum sur le diagnostic stratégique faisant ressortir l'ancrage culturel comme levier essentiel au développement de la région comme l'un des enjeux importants;
- CONSIDÉRANT que l'appui de la Conférence régionale à CULTURAT peut se traduire par des investissements dans le domaine culturel;
- CONSIDÉRANT l'hypothèse de financement de 90 000 \$ pour l'année en cours;
- CONSIDÉRANT la possibilité d'ajuster les objectifs et le normatif pour que le fonds s'accolle au contexte et aux besoins de la région;
- CONSIDÉRANT les changements probables dans les priorités de financement qui surviendront avec l'examen des cibles de compressions et une prochaine planification stratégique régionale;

Résolution 068-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Flébus, appuyé par M. Arnaud Warolin de :

- renouveler pour une année (2013-2014) l'entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour constituer un Fonds des Arts et des Lettres de l'Abitibi-Témiscamingue, avec un montant de 90 000 \$ provenant du Fonds de développement régional (FDR);
- ajuster les objectifs et l'aspect normatif de l'entente en conséquence, et d'inclure CULTURAT comme critère de sélection des projets;
- poursuivre les réflexions avec le Conseil de la culture, le CALQ et le ministère de la Culture et des Communications sur l'avenir du fonds et de son financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil d'administration reviennent au point 4 (Réseau intermunicipal de transport).

4. Réseau intermunicipal de transport

M. Chérubin résume brièvement le contexte de la visite des porte-paroles de la Régie intermunicipale des transports de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, MM. Antoine Audet, directeur général, et Jonathan Lapierre, président et membre de la Conférence régionale de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine. Ils sont accompagnés de M. Grégoire Arsenault, consultant chez LBA Stratégies conseils inc. Ils présentent l'expérience du transport collectif dans leur région.

Le point 5 (48^e Nord international) ayant été annulé, on passe au point 6 (Dossier de l'abattage, MRC de Témiscamingue).

5. ~~48^e Nord international~~ POINT ANNULÉ

6. Dossier de l'abattage, MRC de Témiscamingue

Mme Sarah Charbonneau présente le dossier de l'harmonisation des normes d'abattage entre l'Ontario et le Québec, en lien avec la demande de collaboration déposée par la MRC de Témiscamingue (MRCT) dans une correspondance datée du 16 septembre 2013. La MRCT demande à la Conférence régionale de faire des représentations auprès des instances concernées afin de faire progresser le dossier étant donné que l'harmonisation des normes entre les deux provinces pourrait entraîner des impacts positifs pour les producteurs.

CONSIDÉRANT qu'il faut trouver une solution à court terme concernant l'abattage;

CONSIDÉRANT la qualité des démarches entreprises par la MRC de Témiscamingue pour trouver une solution;

CONSIDÉRANT l'appui d'organisations témiscabitiennes au projet;

Résolution 069-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Riopel, appuyé par M. Daniel Rancourt, d'acheminer une correspondance au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. François Gendron, afin d'appuyer la démarche entreprise par la MRC de Témiscamingue visant l'harmonisation des normes d'abattage entre le Québec et l'Ontario, et de faire les représentations nécessaires pour faire avancer le dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Warolin mentionne que les autres provinces vivent également une problématique avec le fédéral au regard des normes d'abattage des animaux.

Le point 7 (Entente à renouveler : Fonds des arts et lettres ayant déjà été traité, les membres passent point 8 (Planification stratégique régionale) avec Aline et Mariella.

8. Planification stratégique régionale

Mme Mariella Collini présente aux membres du conseil d'administration les étapes ayant mené au dépôt du diagnostic stratégique, rédigé à la suite du colloque ayant eu lieu à Rouyn-Noranda le 10 septembre dernier. Mme Aline Sauvageau fait un rappel des échanges ayant eu lieu lors de ce forum et présente brièvement le travail qui reste à faire.

Résolution 070-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Marc Bibeau, d'adopter le diagnostic stratégique – rapport final –, préparé en prévision de la planification stratégique de développement régional 2013-2018, et de poursuivre la démarche menant aux choix stratégiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur général indique qu'il a rencontré les membres de la Conférence administrative régionale (CAR) et qu'il leur a présenté les étapes réalisées et à franchir. Les membres du conseil d'administration félicitent Mmes Collini et Sauvageau pour l'impressionnant travail réalisé à ce jour.

9. Mémoire à déposer à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec

M. Patrick Charron présente les recommandations qu'il suggère d'inclure dans le mémoire devant être déposé à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec. Le mémoire est presque terminé. Les membres du conseil d'administration suggèrent de faire deux points distincts pour la production d'énergie renouvelable, un touchant la biomasse et l'autre la filière de la petite hydraulique. Ils demandent également l'ajout d'un point traitant de la présence dans la région de bornes d'alimentation pour les véhicules électriques. Enfin, ils se disent favorables à ce que le mémoire comprenne des recommandations touchant le transport ferroviaire, question de sécurité et de production de CO₂.

CONSIDÉRANT l'importance des enjeux énergétique pour l'Abitibi-Témiscamingue, notamment en fonction de ses réalités géographiques, démographiques et économiques;

CONSIDÉRANT la nécessité de rappeler au gouvernement l'importance d'adapter sa future politique énergétique et sa mise en œuvre aux réalités et particularités régionales;

CONSIDÉRANT le potentiel de développement régional en lien avec le développement des filières énergétiques renouvelables et les investissements en efficacité énergétique;

Résolution 071-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Perron-Beauchemin, appuyée par M. Bernard Flébus, d'approuver les recommandations qui seront présentées dans le mémoire déposé à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec par la Conférence régionale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Plan d'action 2013-2014 de la CRRNT dans le cadre du Programme de développement régional et forestier

M. Jean-François Turcotte présente le plan d'action pour la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) pour l'année 2013-2014. Il rappelle que le nouveau programme de développement régional et forestier (PDRF) remplace le PAIR et le programme du Volet 2. Il souligne que ce nouveau programme est venu avec des compressions totalisant près de 1 M\$ et d'un cadre normatif modifié.

Le 9 août 2013, les membres du conseil d'administration ont autorisé le président à signer le protocole d'entente de délégation du programme avec la ministre Ouellet et les protocoles d'ententes avec les MRC pour poursuivre la délégation de gestion d'appels de projets territoriaux. La répartition des montants à gérer par les MRC a été convenue avec les directions des MRC en août 2013. Avec cette répartition, la Conférence régionale aura 525 000 \$ pour la CRRNT et les MRC, 1 610 000 \$ pour les appels de projets territoriaux. Il a également été convenu de réserver 80 000 \$ pour les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT), en attendant la définition d'un nouveau modèle régional.

Comme le prévoyait le PAIR, le nouveau programme PDRF exige que la Conférence régionale dépose un plan d'action pour obtenir le premier versement. Un projet de budget ainsi qu'un plan d'action sont présentés aux membres du conseil d'administration. Les membres de la CRRNT ont été informés du projet de plan d'action. Ils n'ont toutefois pu se rencontrer pour en débattre avant la tenue de la rencontre des membres du conseil d'administration.

Les échanges touchant la GIRT se concluent sur la nécessité de démontrer au gouvernement que la région ne pourra livrer la marchandise compte tenu de ses obligations, faute de moyens financiers. Un déficit doit donc être prévu sur ce plan et une lettre doit être acheminée en ce sens à la ministre Ouellet.

CONSIDÉRANT la mise en place et le fonctionnement de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire et des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire;

CONSIDÉRANT que le nouveau Programme de développement régional et forestier (PDRF) est accompagné d'un budget imposant une baisse de 31 % par rapport au Programme sur l'approche intégrée et régionalisée du MRN (PAIR) et au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) – Volet II;

- CONSIDÉRANT que le PDRF impose un maximum de 20 % en frais de concertation, comprenant les travaux de la CRRNT, le fonctionnement des tables GIRT est la gestion du programme;
- CONSIDÉRANT la répartition des sommes de ce nouveau programme convenue entre la Conférence régionale et les MRC, et adoptée par les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale le 9 août 2013 pour la gestion des appels de projets de développement territoriaux;
- CONSIDÉRANT la volonté de poursuivre les activités et les projets de mise en œuvre du PRDIRT avant le 31 mars 2013;
- CONSIDÉRANT que la Conférence régionale n'est pas en mesure de respecter le maximum de 20 % en frais de concertation et que le plan d'action prévoit un déficit budgétaire;
- CONSIDÉRANT l'ouverture de la ministre à permettre un dépassement du seuil de 20 % pour les frais de concertation;
- CONSIDÉRANT que la Conférence régionale doit puiser dans le Fonds de développement régional (FDR) pour lui permettre de respecter les obligations prévues à la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*;

Résolution 072-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Daniel Rancourt :

- d'adopter le plan d'action 2013-2014 de la CRRNT, prévoyant des dépenses totales de 2 393 000 \$, une contribution de la Conférence régionale à la réalisation de projets de 11 800 \$ et un déficit de (90 800 \$) à être remboursé par le Fonds de développement régional;
- de déposer ce plan d'action à la ministre des Ressources naturelles, malgré le dépassement du seuil de 20 % pour les activités de concertation régionale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil d'administration conviennent de traiter le point 12 (Réussite éducative).

12. Réussite éducative

Mme Josée LeBlanc présente les projets qui devraient se dérouler en cours d'année. Elle rappelle que le comité Action réussite est actif depuis environ deux ans et que plusieurs projets ont vu le jour, tant régionalement que localement. Elle précise qu'avec une nouvelle année scolaire qui s'amorce, le comité Action réussite travaille à mettre en place différentes stratégies visant la réussite du plus grand nombre de

jeunes. Elle ajoute que les montants liés à l'entente régionale et à Réunir réussir sont disponibles et qu'il n'est pas nécessaire d'aller chercher d'argent supplémentaire.

CONSIDÉRANT que la réussite éducative est ciblée comme un enjeu majeur du développement régional;

CONSIDÉRANT que le portrait de situation maintenant prêt permettra de développer des projets directement en lien avec les problématiques les plus importantes;

CONSIDÉRANT que la mobilisation régionale et locale est excellente;

CONSIDÉRANT que les disponibilités financières permettent cet investissement;

Résolution 073-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Perron-Beauchemin, appuyée par M. Arnaud Warolin, d'accorder un montant de 515 000 \$ pour le développement de projets visant la réussite éducative, autant régionalement que localement, dans l'ensemble des territoires de l'Abitibi-Témiscamingue et d'autoriser le directeur général à effectuer les dépenses jusqu'à concurrence des montants mentionnés dans le tableau des prévisions budgétaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le point 13 (Programme Volet 4 agro) ayant été annulé, on passe au point 14 (Carrefour touristique).

13. ~~Programme Volet 4 agro~~ POINT ANNULÉ

14. Carrefour touristique

M. Serge Maheux présente le dossier du renouvellement pour 2013-2014 de l'entente spécifique en tourisme. Le directeur régional du MAMROT, M. Denis Moffet, précise que la participation financière de son ministère au projet n'est aucunement attachée. La contribution du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et de la CRRNT sont également mises en doute. Par ailleurs, la Conférence régionale avait déjà indiqué que sa contribution au projet ne dépasserait pas les 75 000 \$.

Compte tenu des interrogations sur le budget, il est donc nécessaire de demander au promoteur de retravailler son projet et de lui rappeler qu'il ne doit pas s'attendre à recevoir de l'argent de la CRRNT. Il y a également lieu de lui demander à quoi servira la participation financière de la Conférence régionale.

Mme Marianne Gagnon-Bourget et M. Jean-Maurice Matte quittent la rencontre.

Les membres du conseil d'administration conviennent que cette entente faisant partie de la réflexion entourant le renouvellement de toutes les ententes, il serait possible d'en envisager le renouvellement pour un an si nécessaire. Il est recommandé d'aviser les partenaires des différentes ententes en attente de renouvellement du fait qu'une réflexion est présentement en cours quant aux opportunités de les reconduire ou non et que des compressions financières seront inévitables.

On continue avec les points restant à l'ordre du jour selon l'ordre prévu.

11. Poste à pourvoir, Nation Anishnabe

M. Simon Letendre présente une liste de personnes pouvant être approchées pour siéger au conseil d'administration, à titre de personnes issues de la Nation Anishnabe. L'objectif est de nommer une personne pouvant porter les préoccupations des Algonquins. Cette liste a été dressée à la suite de suggestions des membres du bureau de direction. Les membres du conseil d'administration suggèrent qu'avant d'approcher ces personnes, il y a lieu de clarifier à quel titre elles pourraient être appelées à siéger au sein de la Conférence régionale, ceci afin de ne pas créer d'impair. Ce point devra donc revenir à l'ordre du jour d'une prochaine réunion, après les élections municipales de novembre. D'ici là, des fiches devront être produites pour chaque candidat potentiel.

MM. Daniel Rancourt et Marc Bibeau quittent la rencontre.

15. Règles de régie interne

Les membres du bureau de direction ont examiné les propositions de révision des règles de régie interne. Le document a été soumis aux membres du conseil d'administration pour approbation. M. Moffet fait quelques commentaires sur le contenu. M. Letendre précise que l'adoption des nouvelles règles de régie interne fera en sorte qu'elles entreront en vigueur immédiatement. Elles devront toutefois être adoptées en assemblée publique en juin prochain.

Résolution 074-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Perron-Beauchemin, appuyée par M. Arnaud Warolin, d'adopter les règles de régie interne du conseil d'administration comme révisées le 24 septembre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Correspondances

M. Luc Bélisle présente les principales correspondances reçues depuis la dernière réunion des membres du caucus.

17. Affaires nouvelles

17.1 FJAT : Représentation et activités à venir

Mme Lisyane Morin souhaite faire valider les décisions prises par les membres du conseil d'administration du Forum jeunesse.

CONSIDÉRANT la recommandation du Forum Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT);

CONSIDÉRANT que les activités régulières du FJAT nécessitent la signature de nombreux contrats, protocoles, ententes et autres actes administratifs;

Résolution 075-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Riopel, appuyé par M. Arnaud Warolin, de nommer Mme Anne-Marie Nadeau à la présidence du FJAT pour un mandat renouvelable d'un an et de l'autoriser à signer pour et au nom du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue les contrats, protocoles, ententes, conventions, demandes de subvention et autres actes administratifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT la recommandation du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT);

CONSIDÉRANT les postes vacants à pourvoir à la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec pour le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue;

Résolution 076-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Riopel, appuyé par Mme Linda Perron-Beauchemin, de nommer Mme Anne-Marie Nadeau à titre de déléguée élue, M. Yves Grafteaux à titre de délégué élu substitut, Mme Lisyane Morin à titre de coordonnatrice du FJAT et Mme Esther Labrie à titre de coordonnatrice substitut pour représenter le FJAT à la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pour la prochaine année, le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT) financera et organisera des actions régionales. Les actions locales sont prises en charge par les cinq agents de participation citoyenne territoriaux. Le plan d'action

atteint les objectifs de l'entente. Le conseil d'administration du FJAT en recommande l'approbation ainsi que de la prévision budgétaire qui l'accompagne.

CONSIDÉRANT la multitude des actions posées en participation citoyenne;

CONSIDÉRANT l'argent disponible dans l'Entente en participation citoyenne;

CONSIDÉRANT la recommandation du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue;

Résolution 077-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Jacques Riopel d'adopter le plan d'action et la prévision budgétaire comme approuvés par le conseil d'administration du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue et présenté à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. Levée de la réunion

La réunion est levée à 16 h 45.